

Storm[®] Ultra

Secure

Contient 0,0025% de flocoumafen
Appât prêt à l'emploi
AMM n° FR-2019-0001

BASF
We create chemistry



ULTRA PERFORMANT

contre RATS et SOURIS



5 kg



© = Marque déposée BASF

81134527FR1059

RODENTICIDE - Appât nouvelle génération

- ✓ Ultra **Appétence** d'une pâte
- ✓ Ultra **Résistance** d'un bloc
- ✓ Ultra **Efficacité** (1 seule ingestion suffit)
- ✓ Ultra **Contrôle** des rats et des souris (y compris résistants*)

* Pas de résistance connue à ce jour



Storm® Ultra Secure

Produit biocide (TP14) contenant :
0,025 g/kg (0.0025 % p/p) de flocoumafen
(N°CAS 90035-08-8)

AMM N°FR-2019-001,
délivrée le 15/03/2019

Storm Ultra Secure est un appât rodenticide prêt à l'emploi en bloc destiné au contrôle des souris domestiques (*Mus musculus*), des rats bruns (*Rattus norvegicus*) et des rats noirs (*Rattus rattus*) du stade juvénile au stade adulte.

Storm Ultra Secure s'utilise à l'intérieur et à l'extérieur autour des bâtiments dans des postes d'appâtage sécurisés ou dans des points d'appâts couverts et protégés (dans la mesure où ils offrent le même niveau de sécurité que les postes d'appâtage) ou en application directe dans les terriers (extérieur).

Ce produit contient un agent amérissant et un colorant.

**RESERVE EXCLUSIVEMENT
A L'USAGE DES
PROFESSIONNELS FORMÉS**

**Lire et respecter les conditions d'emploi
figurant sur cette étiquette avant toute
utilisation.**

Storm Ultra Secure – 0,0025% de flocoumafen

EUH401 Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

P102 : Tenir hors de portée des enfants.
P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P280 : Porter des gants de protection.
P301 + P310 + P331 : EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P331 : Ne pas faire vomir.

Ne pas jeter dans les égouts ni les cours d'eau.

BASF France S.A.S – Division Agro - 21 Chemin de la Sauvagarde
F-69134 ECUJLY cédex - Tél 04 72 32 45 45

**EN CAS D'URGENCE APPELER LE 15 OU LE CENTRE ANTI-POISON
01.40.05.48.48**

En cas d'incident ou d'accident, appeler le 01 49 64 57 33
Fiche de Données de Sécurité disponible sur :
<http://fdsoncrop.basf-agro.fr>

Poids : **5 kg**

Date de péremption :
2 ans à partir de la date de fabrication.

Tableau des usages

Espèces	Lieux	Doses	Contrôle
Souris domestique (<i>Mus musculus</i>)	Intérieur et extérieur autour des bâtiments	15 à 25 g par poste d'appâtage (1 bloc)	Inspecter les postes d'appâtage tous les 2 à 3 jours (pour le traitement contre les souris) ou tous les 5 à 7 jours (pour le traitement contre les rats) en début de traitement puis une fois par semaine par la suite pour vérifier s'ils sont intacts, si les appâts sont consommés, et retirer les cadavres de rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin. Remplacer tout appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.
Rat brun (<i>Rattus norvegicus</i>) Rat noir (<i>Rattus rattus</i>)	Intérieur	50 à 75 g par poste d'appâtage (2 à 3 blocs)	
	Extérieur autour des bâtiments	50 g à 75 g par poste d'appâtage ou par terrier (2 à 3 blocs)	

Instructions d'utilisation :

- Avant toute utilisation, lire et respecter les informations figurant sur l'étiquette ainsi que toutes les informations qui accompagnent le produit ou celles fournies sur le point de vente.
- Avant tout traitement, faire un diagnostic préalable et une évaluation sur site de la zone infestée pour identifier les espèces de rongeurs, leurs lieux d'activité et déterminer la cause probable et l'ampleur de l'infestation.
- Retirer toute nourriture facilement accessible pour les rongeurs (par ex : des grains renversés ou des déchets alimentaires). Par ailleurs, ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement car cela perturbe la population des rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile.
- Le produit ne doit être utilisé que dans le cadre d'un système de lutte intégrée incluant notamment des mesures d'hygiène et, si possible, des méthodes physiques de contrôle.
- Le produit doit être placé à proximité immédiate des endroits où une activité de rongeurs a été observée (par ex. parcsours, sites de nidification, parcs d'élevage, trous, terriers, etc.).
- A l'extérieur, protéger l'appât des conditions atmosphériques. Placer les points d'appâts dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés. Les points d'appâtage doivent aussi être couverts et placés dans des sites permettant de minimiser l'exposition aux espèces non cibles. Storm Ultra est dangereux pour la faune.
- Lorsque des points d'appât sont placés à proximité des systèmes d'évacuation, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.
- Les postes d'appâtage doivent, si possible, être fixés au sol ou à d'autres structures.
- Les postes d'appâtage doivent être clairement étiquetés pour indiquer qu'ils contiennent des rodenticides et qu'ils doivent être ni déplacés ni ouverts. Chaque poste d'appâtage doit être muni d'une étiquette mentionnant les informations suivantes :
 - ne pas déplacer, ni ouvrir
 - contient un rodenticide
 - Storm Ultra – AMM n° FR-2019-0001
 - 0,0025% de flocoumafen
 - en cas d'incident, contacter un centre antipoison 01 40 05 48 48.
- Lorsque le produit est utilisé dans des lieux publics, les zones traitées doivent être signalées pendant la période de traitement et une note expliquant le risque d'empoisonnement primaire ou secondaire par l'anticoagulant ainsi que les premières mesures à adopter en cas d'empoisonnement doit être apposée à proximité des appâts.
- L'appât doit être sécurisé de façon à ce qu'il ne puisse pas être déplacé à l'extérieur du poste d'appâtage.
- Placer le produit hors de la portée des enfants, des oiseaux, des animaux domestiques, des animaux d'élevage et autres animaux non cibles.
- Placer le produit à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces entrant en contact avec ces derniers.
- Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit.
- Si la consommation d'appât est faible par rapport à l'étendue apparente de l'infestation, envisager de placer des postes d'appâtage à d'autres endroits et d'opter pour une autre formulation d'appât.
- Si, après une période de traitement de 35 jours, les appâts continuent à être consommés et qu'aucune réduction de l'activité des rongeurs n'est observée, il convient d'en déterminer la cause probable. Si d'autres éléments ont été exclus, il est probable que vous ayez affaire à des rongeurs résistants : dans ce cas, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, le cas échéant, ou d'un rodenticide anticoagulant plus puissant. Envisager également l'utilisation de pièges à titre de mesure de contrôle alternative.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (gants en nitrile réutilisables certifiés EN 374-3) pendant la phase de manipulation du produit.
- Se laver les mains et toute zone de la peau directement exposée après avoir utilisé le produit.

Mesures de gestion du risque :

- Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels (par exemple, les usagers de la zone traitée et ses environs) de la campagne de dératisation.

- Envisager l'adoption de mesures de lutte préventives (comblé les trous, retirer avant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.
- Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les cadavres de rongeurs pendant la période de traitement.
- Ne pas utiliser le produit en guise d'appât permanent pour éviter l'invasion de rongeurs ou surveiller les activités des rongeurs.
- Ne pas utiliser le produit dans le cadre de traitements par appâtage pulsé.
- Application dans les terriers : Couvrir ou bloquer les entrées du terrier où est placé l'appât afin de réduire le risque que l'appât soit ressorti ou dispersé.
- Ne pas utiliser dans des zones où l'on peut suspecter une résistance à la substance active.
- Les produits ne doivent pas être utilisés au-delà de 35 jours sans évaluation du statut de l'infestation et de l'efficacité du traitement.
- Ne pas alterner l'utilisation de différents anticoagulants d'efficacité comparable ou inférieure aux fins de la gestion de la résistance. Pour une utilisation alternée, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, si disponible, ou d'un anticoagulant plus puissant.
- Ne pas laver à l'eau les postes d'appâtage entre les applications ou les ustensiles utilisés dans les postes d'appâtage.
- Eliminer les cadavres de rongeurs dans un circuit de collecte approprié.
- En raison de leur mode d'action retardé, les rodenticides anticoagulants agissent entre 4 et 10 jours après consommation de l'appât.
- Les rongeurs peuvent être porteurs de maladies. Ne pas toucher les cadavres de rongeurs à mains nues ; porter des gants ou utiliser des instruments tels que des pinces pour les éliminer.

Stockage et conservation du produit :

- Conserver le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé et à l'abri de toute exposition directe au soleil.
- Entreposer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques et animaux d'élevage.
- Durée de conservation : 2 ans

Elimination :

- Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement (sauf si l'appât a été placé directement dans le terrier) et l'éliminer ainsi que l'emballage dans un circuit de collecte approprié.

Mesures de premiers secours

- Ce produit contient une substance anticoagulante. En cas d'ingestion, parmi les symptômes pouvant apparaître, parfois avec un certain retard, figurent des saignements de nez et des saignements gingivaux. Dans certains cas graves, des contusions et la présence de sang dans les selles ou les urines peuvent être observées.
- Antidote : Administration de vitamine K1 par du personnel médical/vétérinaire uniquement.
- En cas :
 - ✓ d'exposition cutanée, nettoyer la peau à l'eau puis à l'eau savonneuse;
 - ✓ d'exposition oculaire, rincer les yeux avec une solution de rinçage oculaire ou de l'eau en gardant les paupières ouvertes au moins 10 minutes;
 - ✓ d'exposition orale, rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Ne pas provoquer de vomissement.
 - ✓ d'ingestion, consultez immédiatement un médecin et présentez-lui la fiche de données de sécurité ou l'étiquette. Contacter un vétérinaire en cas d'ingestion par un animal domestique.
- En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin et présentez-lui le contenant du produit ou l'étiquette. Contacter un vétérinaire en cas d'ingestion par un animal domestique.

Toute reproduction du présent texte est interdite.

® = Marque déposée BASF
8113000FR1049